DE

N° 180.

LA PUBERTÉ

CHEZ LA FEMME;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 août 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR JEAN BOISSEUL,

Bachelier ès-lettres et ès-sciences; Élève des hôpitaux militaires de Nancy, Strasbourg et Paris.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER, *Examinateur.*
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Suppléant.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL, *Examinateur.* LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON, *Président.* BOYER, *Examinateur.* DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Arvers.	Gibert.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau, *Examinateur.*
Devergie, *Suppléant.*	Richard.
Dubois.	Rochoux, *Examinateur.*
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Médecin à Montignac (Dordogne);

ET

A MA MÈRE.

Témoignage du respect le plus profond, et d'une reconnaissance éternelle.

J. BOISSEUL.

DE

LA PUBERTÉ

CHEZ LA FEMME.

Si, après l'avoir long-temps médité, un médecin judicieux apportait le flambeau de la science et de la philosophie sur l'objet de ma dissertation, je ne doute pas qu'il ne pût retirer d'un sujet si brillant des idées nouvelles, des aperçus utiles, et que, traçant d'une main exercée l'histoire de la jeune fille pubère, il n'établît des règles à peu près certaines, soit pour modérer les efforts d'une constitution et d'un naturel qui se développent, soit plutôt pour les diriger vers un but tellement utile que, de là dépend le bonheur de l'avenir au physique comme au moral.

Je suis loin de m'attendre à toucher le but que je viens d'indiquer. Faisant mon premier pas dans une carrière qu'il faudrait avoir parcourue pour remplir dignement une si belle tâche, je n'ai d'autre ambition que de prouver à mes juges que je connais toute l'importance des études et des observations médicales, que je suis convaincu que les sciences du physique et celles du moral, ou la médecine et la philosophie, sont tellement liées entr'elles, que, dans la pratique comme dans la théorie, tout véritable médecin doit s'éclairer des lumières de

l'une et de l'autre, ou plutôt les faire marcher de front. Heureux si dans ma composition je fais voir que ce que je crois nécessaire à tout vrai médecin, je le possède en partie pour moi-même, et que je ne suis pas indigne d'exercer une profession à la foi si noble et si utile...

La puberté est cette époque de la vie qui existe entre l'enfance proprement dite et l'âge de la virilité. Elle est caractérisée par le développement plus ou moins rapide des organes, et par conséquent des forces physiques, par l'existence de quelques fonctions nouvelles et la perfection de certaines autres; de plus, par la manifestation des caractères tranchés du sexe, ou les attributs qui doivent établir une ligne de démarcation entre l'homme et la femme.

En général, elle se développe dans nos climats depuis l'âge de douze jusqu'à celui de dix-huit ans. Beaucoup de circonstances influent sur son apparition, soit qu'elles l'accélèrent, soit qu'elles la retardent. Dans les pays chauds, elle est précoce; le contraire a lieu dans les climats froids. Dans les premiers on remarque des filles nubiles à huit et neuf ans; dans les derniers on en trouve qui ne le sont qu'après vingt et vingt-quatre. Du reste, les mœurs et les habitudes de la vie, l'existence au sein des villes, celle au milieu de la campagne, ne sont pas sans effet. Dans un cas, l'imagination, sans cesse excitée, produit le développement rapide de l'organisation, tandis que, dans l'autre, il faut attendre que la nature ait fait tous les frais et soit arrivée par des voies plus sûres, mais plus longues, à un résultat analogue. Quoi qu'il en soit de l'avantage ou du désavantage de ces deux situations dans lesquelles se trouve la femme au moment où la nature va accomplir le fait de l'organisation, les phénomènes remarquables qui se montrent chez elle frappent l'œil de l'observateur.

La taille a d'ordinaire acquis son dernier terme, mais les formes n'existent pas encore. Tout à coup, le pénil s'élève, les nymphes prennent de l'accroissement; le vagin, l'utérus, les trompes, les ovaires, éprouvent un phénomène analogue. La première éruption des menstrues est signalée par des symptômes précurseurs. Les mamelles acquièrent du volume, s'élèvent et se

durcissent; le bout du sein se prononce et fait saillie; d'autre part, un sentiment de pesanteur, la chaleur, les démangeaisons, les coliques, sont ressentis vers l'hypogastre. Les parties sexuelles elles-mêmes, gonflées et douloureuses, occasionnent du prurit; la nutrition de l'utérus est devenue plus active; son tissu s'est amolli; ses vaisseaux, ayant reçu plus de sang, s'en sont gorgés. Tout à coup un écoulement de sang apparaît; il persiste pendant quelques semaines, cesse enfin, revient encore après un temps plus ou moins long, et finit par prendre un caractère de périodicité dans son apparition et d'exactitude dans sa durée.

L'éruption des menstrues, que l'ingénieux auteur du Physique et du moral de la femme regarde comme un besoin factice enfanté par la mollesse et l'intempérance, que d'autres médecins ont placée au nombre des maladies, me paraît, avec juste raison, regardée par le plus grand nombre comme une véritable fonction, et comme le phénomène le plus important de la nubilité.

Vers cette époque, l'extérieur des organes génitaux commence à se couvrir de poils; le creux des aisselles en est bientôt garni lui-même; les dimensions du bassin prennent plus d'étendue, les hanches font saillie; cette base du tronc acquiert alors la capacité dont elle aura besoin pour la gestation. La poitrine devient aussi plus spacieuse, les épaules offrent le même caractère d'élargissement. Le système sanguin augmente d'énergie, le cœur donne une impulsion plus vive et plus fréquente: de là des étouffemens, des maux de tête, des épistaxis, la coloration du visage. Les glandes sécrétoires, si l'on en excepte le thymus et les capsules surrénales, acquièrent un développement rapide. L'embonpoint général augmente, les membres s'arrondissent par l'expansion du tissu cellulaire sous-cutané; la peau prend de la finesse, de l'éclat et de la blancheur; le cou de la jeune fille prend un contour plus gracieux; la glande thyroïde se développe, et efface la proéminence du larynx; cet organe lui-même s'élargit; la glotte s'ouvre et s'allonge d'une manière très-sensible et presque instantanément, comme l'a démontré M. le professeur *Richerand*; la voix perd le

son criard qui jusque-là avait fait son caractère ; elle prend un timbre plus doux et plus agréable ; la face s'arrondit, les joues se remplissent, les traits du visage prennent le caractère de physionomie qu'ils offriront désormais. L'exaltation de la sensibilité est extrême et générale ; les organes des sens y participent. Ainsi l'oreille, les organes du goût, de l'odorat, du toucher, de la vue, éprouvent une modification qui peut donner à l'exercice de ces sens une justesse extraordinaire ou une fausseté très-remarquable. Mais la puberté donne naissance à un besoin tout nouveau. Les organes générateurs entrent dans de fréquentes érections, et font éprouver des sensations nouvelles. La relation de ces parties avec le cerveau s'établit ; l'imagination travaille, le délire des sens est bientôt à son comble, et les jouissances érotiques surviennent, soit pendant le sommeil, soit pendant l'état de veille.

Cependant à cette série de phénomènes physiques s'associe cette chaîne de phénomènes moraux qui n'a échappé à aucun observateur tant soit peu attentif. N'est-ce pas à cet âge que se développe le doux sentiment de la mélancolie, ce vague habituel au milieu d'idées heureuses, cet embarras que Voltaire peint avec tant de vérité :

Ne pensant point encore, et cherchant à penser.

Enfin ce besoin tout naturel d'aimer, dont la pudeur a quelquefois peine à arrêter la manifestation, et dont le plus souvent quelques regards timides, une respiration entrecoupée, l'embarras du maintien, décèlent l'existence à l'objet qui l'inspire.... Sensible à l'excès la jeune fille a souvent et sans motif les yeux mouillés de larmes ; c'est un besoin, c'est un soulagement pour elle... C'est aussi à cette époque que l'imagination prend son essor ; aucun obstacle ne l'arrête ; elle parcourt avec enthousiasme le vaste champ des conjectures ; les désirs sont des probabilités, les probabilités des certitudes ; l'avenir est toujours riant.... Combien est extrême, à cet âge, l'influence de l'éducation ; de ses principes et de son impression sur l'esprit dépendra désormais le bonheur ou l'infortune de la vie toute entière ! Avide de se passionner, l'esprit se jette in-

différemment dans des opinions différentes, et fréquemment des êtres que la nature semblait avoir créés pour parcourir la même carrière, entraînés dans des chemins divers, arrivent à des buts tout contraires. Ainsi l'éducation mystique du cloître embrasera du feu de la dévotion cette jeune vierge ; son esprit et son cœur ne se complairont que dans des méditations métaphysiques ; elle croira à tout avec passion ; elle sera prête au martyre ; tandis que, jetée dans le fracas du monde, objet des hommages et de l'adoration d'une jeune cour, la grande affaire de sa vie eût été la coquetterie, l'amour et les désordres qui les suivent.

Mais si, dans cet âge de la vie, tant de phénomènes viennent, au physique comme au moral, assaillir la jeune pubère, si tant d'organes d'une grande importance dans l'économie sont soumis tout à coup à un développement que l'on pourrait en quelque sorte rapporter à une véritable fièvre de l'organisation, il est facile de pressentir combien cette époque doit être féconde en maladies, et de juger d'avance quels organes particulièrement seront soumis à ces affections.

Un viscère, qu'on pourrait dire inaperçu jusqu'alors, sortira dans ce moment de trouble de son état léthargique, et son règne sera d'autant plus puissant qu'il paraîtra tout à coup, et s'exercera sur la généralité des organes.

« *Propter solum uterum mulier est id quod est*, » dit *Vanhelmont*.

Hippocrate et *Démocrite* y plaçaient le siége de toutes les maladies particulières aux femmes. *Platon* et *Arétée* le comparaient à un animal vivant dans un autre en quelque sorte dans l'indépendance.

C'est donc principalement à l'organe utérin qu'il faut rattacher un grand nombre de maladies qui surviennent à l'époque de la puberté.

L'écoulement menstruel est le signe, et pour ainsi dire la mesure de la santé, dit *Roussel:* de là vient que suivant que l'établissement des règles se sera opéré avec plus ou moins de facilité et de régularité; suivant qu'il manquera absolument ou qu'il se fera avec trop d'a-

bondance; en un mot selon qu'il y aura dysménorrhée, aménorrhée ou ménorrhagie, cette période de la vie offrira des phénomènes pathologiques plus ou moins remarquables.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt; non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. (Hip. *Aph.*)

Quoique la menstruation soit un phénomène dépendant naturellement de l'organisation de la femme, dans toutes les races et dans tous les degrés de longitude et de latitude du globe, il n'est pas très-rare de voir citer des sujets chez lesquels cette évacuation n'a jamais eu lieu. Le savant *Linné* prétend avoir vu en Laponie des femmes qui n'avaient jamais eu d'évacuation menstruelle; il ajoute qu'elles étaient restées stériles? Faudrait-il conclure de ces observations que la stérilité est la suite indispensable de l'absence de l'évacuation menstruelle? Non, sans doute : car on cite des exemples de femmes qui, quoique n'ayant jamais éprouvé de menstruation, ont eu la douceur de devenir mères. Pour être conséquent avec mon principe, je serais toujours disposé à regarder comme une anomalie pathologique ces faits rares. Peut-être, du reste, des hémorrhagies fréquentes et périodiques s'opéraient-elles par une autre voie; peut-être même des évacuations d'une autre nature compensaient-elles en quelque sorte ces crises salutaires....

Les causes qui empêchent l'écoulement menstruel de s'établir peuvent tenir à des états divers de la constitution; mais les plus fréquentes me paraissent être ou la faiblesse générale d'un sujet cachectique, qui met impossibilité à l'écoulement du sang, déjà trop rare dans l'économie, ou l'énergie vitale trop exaltée dans les divers systèmes, au préjudice de celui de la génération. Je ne sais trop jusqu'à quel point on doit croire aux opinions de certains auteurs, qui tantôt ont admis un vice du sang ou des vaisseaux, tantôt un excès ou un défaut de sensibilité dans l'organe utérin, d'autres fois la texture trop serrée ou trop lâche de l'utérus, etc.... Quant à l'atrésie ou imperforation de l'organe, et aux autres vices de conformation des parties génitales, ce n'est ici qu'une cause mécanique, qu'un obstacle isolé

qui ne doit pas être rangé dans les causes d'une dysménorrhée constitutionnelle, la seule qui doive entrer dans mon sujet. Je placerais avec plus de raison dans les causes productrices de cette affection une maladie sévissant sur un organe plus ou moins éloigné de la matrice, et produisant l'aménorrhée d'une manière indirecte.

« Les causes prédisposantes de l'aménorrhée, dit *Royer-Collard* dans l'excellente dissertation qu'il a donnée sur ce sujet, dépendent de la constitution générale de l'individu, de la constitution particulière des organes utérins, ou enfin de l'éducation et du genre de vie. »

Mais comme l'a écrit le savant professeur *Desormeaux* dans un article du Dictionnaire de médecine, pour apprécier à sa juste valeur l'influence des causes que l'on dit tenir à l'organisation trop ou pas assez irritable de l'utérus, à son état vasculaire, etc., il faudrait que l'on eût des connaissances plus positives sur le mécanisme de la menstruation, sur la manière d'être intime des organes qui sont le siége de ce mécanisme, et le mode d'action des causes éloignées sur ces mêmes organes.

A l'absence des règles peut être opposé l'écoulement trop abondant de celles-ci (la ménorrhagie).

Je crois devoir observer ici que, pour rester dans mon sujet, je n'ai à parler de la ménorrhagie et des autres affections qui vont faire suite, que comme je l'ai fait de l'aménorrhée, afin d'en citer les causes disposantes et efficientes à l'âge de la puberté.

La ménorrhagie survient le plus fréquemment chez les jeunes personnes douées d'une constitution pléthorique, sujettes à des battemens de cœur, à des étouffemens, chez lesquelles, en un mot, une grande prédominance du système sanguin s'allie à une extrême irritabilité nerveuse.

Après l'aménorrhée et la ménorrhagie viennent la chlorose, la leucorrhée, la nymphomanie et l'hystérie.

La chlorose, que l'illustre *Pinel* regarde comme un symptôme de l'aménorrhée, doit être étudiée comme une affection particulière, d'après le professeur *Desormeaux*, puisqu'on la rencontre dans des cas

où l'aménorrhée n'existe pas, qu'elle a été observée avant que cette dernière affection eût été produite, et enfin qu'on l'a vue chez des jeunes garçons.

La leucorrhée, autre symptôme de maladie que l'on voit survenir à peu près dans les mêmes circonstances que la chlorose, tient fréquemment, comme cette dernière, à la faible constitution de la jeune fille, à la prédominance du système lymphatique sur le sanguin, quelles que soient, du reste, les causes antérieures, comme un genre de vie trop apathique, le défaut d'exercice, l'influence d'une atmosphère humide, d'émanations marécageuses ou autres miasmes délétères, un genre de vie peu nourrissant et pas assez tonique, qui aient détérioré primitivement la santé. Je crois pouvoir attribuer quelquefois aussi la leucorrhée qui survient à cette époque à une inflammation antérieure de la membrane muqueuse du vagin, ou même de celle de la matrice, ou de toutes deux ensemble.

« L'hystérie, d'après la définition qu'en donne M. *Georget*, est une affection convulsive apyrétique, ordinairement de longue durée, qui se compose principalement d'accès ou d'attaques qui ont pour caractères des convulsions générales, et une suspension souvent incomplète des fonctions intellectuelles. »

Cette affection, dont le principal caractère est l'irrégularité dans les symptômes, et qui, précisément à cause des formes nombreuses sous lesquelles elle se présente, offre une grande difficulté pour sa description, et demanderait l'espace tout entier d'une thèse pour son histoire, ne peut être mentionnée ici que comme une affection qui se développe assez souvent au moment de la puberté.

Les médecins ne furent jamais d'accord sur le siége de l'hystérie. *Hippocrate* le plaçait dans l'organe de la gestation, et son opinion est encore soutenue par beaucoup d'auteurs; d'autres l'ont situé dans les viscères, soit du ventre, soit de la poitrine, soit de la tête. Plus tard, on a dit qu'elle était l'effet du système nerveux général; mais le docteur *Georget* prétend l'avoir reconnue chez les hommes, et, s'appuyant de l'opinion de *Lepois*, *Hygmor*, *Willis*, *Sydenham*,

Boërhaave, etc., qui la regardaient comme une affection idiopathique du cerveau différant peu de l'épilepsie, rejette le mot d'*hystérie*, impropre, puisqu'elle ne dépend pas d'une maladie de la matrice, et le remplace par la dénomination d'*encéphalie spasmodique*. Que l'on adopte ou non l'opinion de M. *Georget*, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le développement de la matrice, à l'époque de la puberté, donne lieu à cette affection; dans ce cas, cet organe n'agirait que d'une manière sympathique. Ce sont principalement les constitutions nerveuses qui sont sujettes aux symptômes graves de l'hystérie.

La nymphomanie, que les auteurs faisaient dépendre d'un excès de sensibilité fixée sur l'organe utérin, et qu'aujourd'hui M. *Georget* regarde comme une variété de l'aliénation mentale ayant pour caractère un penchant violent à l'union sexuelle exprimé par des propos obscènes, des regards passionnés, des gestes provocateurs, et qui contrastent souvent beaucoup avec la manière d'être antérieure des malades, survient assez souvent à l'époque où s'accomplissent les divers phénomènes de la nubilité. Faut-il ne pas considérer cet état de la jeune fille comme une maladie proprement dite, mais comme dépendant d'une exaltation, d'une passion irrésistible pour l'acte vénérien? Faut-il admettre une irritation pure et simple d'une partie de l'organe cérébral, qui amènerait ces divers symptômes pathologiques? Faut-il, au contraire, ne regarder l'affection du cerveau que comme secondaire, et dépendante de la sympathie prononcée qui existe entre l'organe utérin et le cervelet? Toutes ces questions, qui sont hors de mon sujet, ne me semblent pas encore résolues; qu'il me suffise donc de les avoir mentionnées.

De l'abord plus considérable du sang vers les parties sexuelles, de l'augmentation de leur nutrition, de leur développement rapide, de leur sensibilité extrême, de l'excitation cérébrale, et de l'éveil d'un grand nombre de passions ayant trait aux plaisirs vénériens, doit résulter le goût prononcé pour le libertinage; aussi voit-on à cet âge l'abus de l'onanisme et du coït.

On ne peut avoir lu l'ouvrage du célèbre médecin *Tissot*, sans être convaincu des nombreux désordres, des grandes calamités que l'abus de ces deux penchans traîne à sa suite ; et cependant, combien la pratique funeste du premier est fréquente chez les adolescens! On pourrait la dire générale partout où un rassemblement de jeunes personnes laisse une libre communication entr'elles, et donne à celles qui sont déjà corrompues la facilité de faire connaître aux autres cet usage pernicieux..... Combien il est important de prévenir ces désordres! Quelle surveillance active les personnes chargées de la direction des pensions ne doivent-elles pas apporter à cet objet, qui intéresse à la fois les mœurs et la santé des élèves! Trop souvent, hélas! les soins, les conseils, la contrainte elle-même sont infructueux ; ce terrible fléau se propage; des moyens sans nombre sont inventés par l'imagination pour assouvir cette passion nouvelle; et bientôt des symptômes graves, la perte de la fraîcheur, l'altération des traits, le défaut d'appétit et de sommeil, la maigreur générale, le dépérissement des forces, l'affaiblissement de l'intelligence et de la mémoire, et des affections organiques souvent incurables, viennent révéler au médecin l'abus de la masturbation, et au moraliste l'inutilité de ses efforts.

Les effets du coït sont les mêmes que ceux de l'onanisme. Il est vrai de dire cependant qu'ils agissent d'une manière moins pernicieuse ; cela doit tenir sans doute à ce qu'il est nécessaire d'exalter moins fortement l'imagination pour l'accomplissement de l'acte, et aussi à d'autres considérations.

L'hémoptysie survient aussi fréquemment à l'époque de la puberté chez les jeunes filles qui ont un tempérament sanguin, une constitution délicate, une grande irritabilité nerveuse. Elle doit surtout paraître dans le cas où l'écoulement des menstrues a de la peine à s'établir ou manque entièrement, et enfin chez les personnes dont le thorax mal conformé les prédispose à la phthisie pulmonaire. Puisque je reconnais la grande susceptibilité de la muqueuse bronchique et trachéale à l'exhalation du sang, sans autres causes que celles qui résultent de l'organisation à cette époque de la vie, à plus forte raison

admettrai-je qu'elle surviendra facilement à la suite de coups portés sur la poitrine, ou lorsque la gêne de la respiration par des corps étrangers, tels que des liens et des corsets, aura produit la stagnation du liquide sanguin dans les organes pulmonaires.

Les autres affections du poumon, telles que la pneumonie et la phthisie, assiègent aussi fréquemment la santé à cette époque.

Mais je m'arrête ; je crois m'être assez longuement étendu sur la nosologie de la puberté. Avant, néanmoins, de passer aux considérations hygiéniques qui entrent dans le plan de ma dissertation je dirai, d'une manière générale, quelques mots sur la thérapeutique mise en usage parfois dans les affections nerveuses dont j'ai parlé, ... et d'abord, je reconnais que, pour être compétent dans l'appréciation des méthodes curatives, il faut soi-même en avoir fait usage dans les différentes occasions, et en avoir recueilli les résultats pratiques ; en cela, par conséquent, je ressens mon infériorité : aussi ne veux-je hasarder que quelques réflexions sur ce qui me paraît contraire aux théories médicales, toujours prêt à fléchir devant l'autorité des faits et les opinions des grands observateurs.

Faut-il avoir recours à des médicamens pour combattre les maladies nerveuses de la puberté ?

Telle est la question qu'il me paraît raisonnable de s'adresser lorsqu'on connaît les méthodes de traitement si diverses suivies tour à tour par les médecins. S'il me fallait y répondre, je résoudrais la question d'une manière négative. En effet, que l'on admette que l'hystérie, par exemple, a sa source dans l'utérus, ou qu'elle dépend d'une encéphalite, sera-ce l'opium, la teinture de castor, l'assa-fœtida, le succin, le musc, le camphre, etc., qui pourront agir sur l'organe malade, ou opérer sur l'économie générale une modification assez profonde pour devenir salutaire? Et par rapport au premier de ces agens, dont je suis bien éloigné de vouloir récuser l'efficacité dans les maladies nerveuses, je ne doute pas certainement que son action sédative ne puisse souvent modérer l'intensité des symptômes ; mais la cause matérielle du désordre, l'encéphalite, comment la détruira-

t-il? Sera-ce le musc ou la nature qui ramènera la santé? ou plutôt la résolution du mal s'opérera-t-elle sous l'influence du médicament ou par les efforts de l'organisme? Et en admettant une encéphalite, sera-ce un irritant qui l'apaisera ?

Je ne porterai pas plus loin mes réflexions à cet égard. Les progrès de la science ont fait abandonner en général cette pratique. Aujourd'hui l'aveugle empirisme a fait place à la méthode.

Avant d'abandonner l'article qui concerne la thérapeutique des maladies de la puberté, peut-être est-il bon que je dise quelques mots d'un agent dont on fit le plus grand cas au premier moment où l'on reconnut qu'il agissait sur l'économie animale, et qui ensuite tomba dans un discrédit absolu. Je veux parler du *galvanisme.*

« Un agent qui produisait des effets aussi extraordinaires dut faire concevoir d'abord les plus hautes espérances, et peu s'en fallut qu'on ne s'imaginât qu'on pourrait à son aide évoquer les morts du tombeau. Comme presque tous les moyens thérapeutiques, l'électricité devint une panacée, excita l'enthousiasme universel, et, comme eux tous, retomba dans un profond oubli, n'ayant mérité ni l'un ni l'autre. Si les espérances qu'on avait conçues ne furent pas réalisées, il faut le dire, ce fut bien plutôt la faute de ceux qui employèrent ce moyen que celle de sa véritable inefficacité. » (*Rostan.*)

« Plus loin : l'électricité exerçant son action sur les systèmes nerveux et musculaire, il est raisonnable de penser que les maladies qui frappent ces organes peuvent souvent recevoir de son usage des modifications avantageuses. Quoiqu'il soit impossible de se rendre raison de sa manière d'agir dans ces différens cas, nous croyons cependant que lorsqu'on a épuisé pour ces affections tout ce que la pathologie générale indique de rationnel, c'est-à-dire lorsqu'on a combattu vainement la cause de la maladie, qu'on a prescrit les moyens indiqués par l'âge, la constitution du sujet, les maladies antécédentes, etc., etc., on peut avoir recours aux moyens empiriques, parmi lesquels l'électricité tient le premier rang. » (*Rostan.*)

Je ne puis qu'adopter l'opinion de cet auteur pour les maladies atoniques dont j'ai parlé. En effet, puisqu'il est bien reconnu que le fluide électrique excite les mouvemens organiques, accélère les fonctions de la circulation, de la respiration, qu'il active les sécrétions, les excrétions, etc.; qu'il favorise l'accroissement des végétaux, il n'est pas douteux qu'il n'agisse comme un excitant favorable et très-énergique dans les cas dont j'ai fait mention. Je crois inutile d'entrer dans des détails relatifs au mode plus ou moins avantageux de faire l'application de cet agent sur l'économie animale. Puisqu'il est bien reconnu que, quel que soit le procédé au moyen duquel on le développe, sa nature est toujours la même, peu importe le moyen, pourvu qu'il soit sagement dirigé, et que le médecin qui le prescrit préside lui-même à ces sortes d'expériences.

Les soins hygiéniques seuls peuvent-ils suffire, soit pour prévenir les maladies de la puberté, soit pour leur porter remède?

Je crois que si l'on recherchait quelles sont les causes productrices des maladies anémiques de la puberté, telles que la leucorrhée, la chlorose, etc., on trouverait qu'elles tiennent fréquemment à la négligence des préceptes de l'hygiène.

Ne sont-ce pas, en général, le défaut d'exercice, un genre de vie trop apathique, la privation d'une nourriture substantielle, l'habitation des lieux insalubres au milieu des villes populeuses, dans des rues étroites et humides, privées du renouvellement de l'atmosphère et des rayons bienfaisans du soleil, qui amènent le plus grand nombre des maladies de ce genre. Ne doit-on pas aussi mentionner, parmi les causes qui concourent puissamment à produire ces effets, l'habitude de malpropreté où vivent beaucoup de femmes. Des bains assez fréquens pour ne pas laisser séjourner à la surface du corps les couches graisseuses de la transpiration cutanée, et donner au derme la souplesse qui favorise l'importante fonction de la peau, ne semblent-ils pas une des conditions indispensables pour l'entretien d'une santé parfaite? Le bain frais surtout, pris dans les rivières pendant les chaleurs de l'été, indépendamment des effets de l'exercice qu'il né-

cessite, et dont j'examinerai plus bas les avantages, doit être très-salutaire pour les constitutions faibles, délicates et molles, et doit prévenir chez elles des maladies graves.

Je ne doute pas non plus qu'on ne puisse trouver dans certaines éducations morales des influences très-pernicieuses pour le développement naturel et facile des phénomènes de la puberté.

Il serait inutile de traiter ici la question de l'influence du moral sur le physique. *Cabanis*, et généralement tous les médecins qui se sont occupés de physiologie et de morale, ont résolu la question d'une manière trop convaincante pour qu'il soit possible d'élever le moindre doute à cet égard. Eh bien! en partant de cette opinion, que je regarde comme démontrée, que penser de ces éducations précoces, de ces développemens de l'intelligence avant celui des organes et des fonctions? Qu'arrivera-t-il à une jeune fille dont l'enfance se sera passée dans les plaisirs bruyans du monde, dont le jeune cœur aura été soumis aux émotions vives du théâtre, et qui, rentrée dans l'intérieur de sa famille, livrée à elle-même, aura pu satisfaire ses goûts romanesques par la lecture de livres où elle aura trouvé exposées avec art et avec emphase les scènes qu'elle aura vues dans le monde; n'en doutez pas, ses passions seront vives, et elles réagiront fortement sur tout son être..... De là une source féconde de maladies.

« Une fille qui lit des romans à onze ans, sera une femme à vapeurs à vingt », dit *Tissot*.

Le peuple agriculteur acquiert par une vie laborieuse et frugale une force et une vigueur inconnues aux habitans des cités populeuses. Les anciens législateurs qui, dans la confection des lois, prirent toujours en grande considération la santé physique des citoyens, n'oublièrent jamais de leur recommander l'exercice et la propreté. Le sage *Lycurgue* ne crut pas moins important de posséder pour sa patrie des femmes robustes que des hommes vigoureux : aussi prescrivit-il pour les jeunes Spartiates l'exercice de la course et de la lutte; elles lançaient le dard, et se livraient aux autres jeux du gymnase, « afin, dit Plu-« tarque, que le fruit qu'elles concevraient, venant à prendre racine « dans un corps dispos et robuste, en germât mieux, et afin que,

« renforcées par de tels exercices, les mères supportassent plus facile-« lement les douleurs de l'enfantement. » Je ne désirerais certes pas que nos jeunes françaises reçussent une éducation qui me paraît fort peu conforme à nos mœurs : cet exercice habituel du corps doit donner à la femme la fierté et l'assurance qui sont des attributs de l'homme, et enlever à celle-ci la douceur et la grâce des manières, qui sont le plus bel apanage des femmes de notre nation.

Quoique, dans notre état social, je ne reconnaisse pas pour la femme la nécessité de tous les préceptes qui faisaient la base de l'éducation physique à Lacédémone, je n'en regarderais pas moins comme d'une grande utilité dans les pensions de femmes, l'établissement de plusieurs des jeux de la gymnastique accommodés à leur sexe et à leur force; car, comme l'a dit *Roussel :*

« La constitution des femmes ne comporte qu'un exercice modéré, « leurs faibles bras ne sauraient supporter des travaux trop rudes long-« temps continués ; les grâces s'accommodent peu de la sueur et du « hâle. » Mais les promenades au milieu de la campagne, dans des jardins ou des cours bien aérées, la danse, les jeux de quilles, de ballon, de volant ; le billard, le cerceau, le jeu de corde, etc., ne doivent-ils pas être facilités ou plutôt prescrits ? et les cours de lecture à haute voix, ceux de déclamation, utiles à la fois pour le corps et pour l'esprit, ne doivent-ils pas faire partie essentielle de l'éducation? Les anciens en avaient reconnu toute l'utilité; aussi Plutarque les recommande-t-il. « *Usus sermonis voce pronunciati quotidianus, mirum dictu quàm utile sit genus exercitationis, non ad sanitatem duntaxat, sed ad vires, non quidem athleticas eas aut quæ carnes augeant, sed quia principibus corporis membris penes quæ vitæ potissimùm facultas naturale robur verumque vigorem ingenerat.* »

Ce sera surtout chez les constitutions naturellement délicates que ces exercices, pris d'abord modérément, et plus tard avec plus d'assiduité, produiront de grands résultats. Car, de même que *Tronchin* astreignit un grand nombre de femmes vaporeuses à exercer leurs membres énervés, à frotter, par exemple, leurs appartemens, et que bientôt les vapeurs disparurent; de même aussi ces maladies nerveuses,

et celles dépendantes d'asthénie seront prévenues par les mêmes moyens.

Je craindrais de n'avoir traité qu'incomplètement mon sujet si je n'ajoutais ici la solution d'une question de médecine légale qui y rentre si intimement. Considérée sous un point de vue entièrement médical, à quel âge la jeune fille est-elle susceptible de s'unir à l'homme, sans que de ce commerce doivent résulter des inconvéniens physiques pour elle, ou pour les êtres auxquels ce nouvel état la destine à donner le jour?

Les femmes étant nubiles dans les climats chauds à huit ou neuf ans, l'enfance et le mariage y sont presque toujours ensemble : dans ces régions, les femmes sont vieilles à vingt ; la raison ne se trouve donc jamais chez elles avec la beauté.

Mahomet épousa Cadisja à cinq ans, coucha avec elle à huit ans. Dans les pays chauds d'Arabie, les filles sont nubiles à huit ans, et accouchent l'année d'après. On voit les femmes, dans le royaume d'Alger enfanter à neuf, dix et onze ans. (Montesquieu.)

Le but du mariage est la procréation des enfans et la propagation de l'espèce. Les impubères ne sauraient donc avoir les qualités requises par la nature pour contracter un mariage.

Mais l'époque de la puberté variant suivant les divers climats, et dans le même climat, suivant que les individus ont reçu une éducation différente, suivant aussi les lieux qu'ils ont habités pendant leur enfance, les législateurs ont senti la nécessité d'établir une règle générale basée sur l'observation.

Le droit romain et le droit canonique avaient fixé cet âge à douze ans pour les filles. Une loi du 20 novembre 1792 le recula d'une année.

On ne resta pas long-temps à s'apercevoir que cette règle, bonne pour la Grèce et pour l'Italie, ne pouvait s'appliquer à la généralité de l'empire français. On eut alors recours au code prussien, qui n'accordait l'autorisation qu'après quatorze ans. Napoléon fit encore reculer cette époque d'une année pour les filles, en prescrivant des exceptions pour les filles françaises nées dans les Indes, en Italie et dans la Provence. (Toullier.)

Telle est la sagesse de la loi qui n'a pu prévoir la généralité absolue des cas. Comme il peut se faire qu'il existe des filles impubères à quinze ans, et même à un âge plus avancé ; c'est aux parens à s'en assurer, et à suspendre les projets d'hymen jusqu'au jour où, sans crainte pour sa santé future et même son existence, la mère pourra remettre avec confiance la fiancée dans les bras de son époux. Ce n'est cependant que long-temps après cette époque que les femmes ont acquis cette constitution qui fait qu'elles ressentent moins les inconvéniens de la grossesse, et qu'elles résistent avec plus d'avantage au travail de l'accouchement et à celui de l'allaitement.

Il est inutile d'ajouter combien de l'observation de ce sage principe dépendront la santé et le développement du fruit de la conception. Les raisons se présentent d'elles-mêmes, et ne demandent pas d'être exposées.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Plurimæ quidem affectiones in pueris judicantur, aliæ in quadraginta diebus, aliæ in septem mensibus, aliæ in septem annis, aliæ ipsis ad pubertatem accedentibus; quæ verò in pueris permanserint, aut in fœminis circà menstruarum eruptiones, diù perseverare solent. (*Sect*, 3, n°. 28.)

II.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. (*Sect.* 5, n°. 32.)

III.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. (*Ibid.*, n°. 33.)

IV.

Mulieri ab uterinâ passione vexatæ, aut difficulter parienti, sternutatio superveniens, bonum. (*Sect.* 5, n°. 35.)

V.

Mulieri menses decolores, neque secundùm eadem semper prodeuntes, purgatione opus esse significant. (*Ibid.*, n°. 36.)